
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1848.

Délimitations entre les communes de Seny, Ellemelle et Warzée, dans la province de Liège⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la commission ⁽²⁾, *par M. D'AUTREBANDE.*

MESSIEURS,

Les bourgmestres des communes d'Ellemelle et Seny ont adressé, le 25 août 1847, à M. le commissaire du district de leur arrondissement, une demande ayant pour objet d'obtenir un changement de délimitation entre les communes d'Ellemelle, Seny et Warzée, conformément aux conventions relatées dans les procès-verbaux rédigés à cet effet, en date des 13 juin et 23 juillet 1847, du consentement et en présence des conseils des trois communes réunis expressément. Cette demande était sollicitée pour faciliter le partage d'une pièce de terre leur appartenant par indivis; mais, au moment de signer définitivement cet arrangement, l'administration communale de Warzée s'y refusa, donnant pour raison que les intérêts de la commune seraient froissés, à cause de l'obligation d'entretenir, à ses frais, un chemin existant sur la partie de terre formant sa part.

Cette affaire en était là lorsque la députation permanente en fut saisie, et dans l'intention de régler et de terminer les différends qui existaient, elle nomma une commission de trois membres, laquelle se rendit sur les lieux, où se trouvaient les conseils des trois communes, spécialement convoqués; et là, après différents pourparlers et discussions de propositions diverses, les parties sont restées d'accord; procès-verbal en a été dressé, et envoyé au conseil provincial, qui l'a approuvé dans tout son contenu; dans cet état de choses votre commission, Messieurs, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi, présenté à ce sujet, par M. le Ministre de l'Intérieur, à la séance du 23 novembre 1848. ♦

Le Rapporteur,
D'AUTREBANDE.

Le Président,
M. DE RENESSE.

(1) Projet de loi, n^o 36.

(2) La commission était composée de MM. DE RENESSE, *président*, DE PITTEERS, MOREAU, DELIÈGE et D'AUTREBANDE.